

Guichet Numérique de l'Investissement®

PROCÉDURE DE CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ (PERSONNE MORALE)

Dans le cadre du plan de digitalisation de ses services et compte tenu des mesures d'accompagnement prises par le Gouvernement pour lutter contre la COVID-19 ; la Direction Générale de l'ANPI-Gabon informe les usagers de la **mise en service du Guichet Numérique de l'Investissement (GNI)** à compter du **Mardi 02 Juin 2020**.

Le GNI vous permet de faire votre demande de formalisation d'entreprise au Gabon **en moins de 30 minutes**. Il vous suffit d'avoir une connexion internet et un ordinateur ou un smartphone et de suivre la procédure suivante :

1. Rendez-vous sur le site du GNI à l'adresse **www.gni-anpigabon.com**, ou **scannez le code barre** en bas à gauche de cette affiche avec votre smartphone.
2. Cliquez sur « **Créer une entreprise ou société en ligne** ».
3. Cliquez sur « **Cliquez pour Créer votre compte GNI** ».
4. Confirmez votre numéro de téléphone à l'aide du code de validation reçu par SMS.
5. Cliquez sur « **Créer une entreprise ou une société** ».
6. Sélectionnez « **Créer une nouvelle entreprise ou société** » ou « **Enregistrer une entreprise ou société existante** ».
7. Sélectionnez « **Société (Personne Morale)** ».
8. Sélectionnez la forme juridique de votre choix.
9. Renseignez les informations de la société en cours de création.
10. Renseignez le plan de géolocalisation.
11. Renseignez les informations relatives aux associés.
12. Renseignez les informations du Dirigeant Social (Gérant, Directeur Général, Président).
13. Téléchargez les documents obligatoires.
14. Vérifiez les copies de statuts et de procès-verbal rédigés pour vous par le GNI ou téléchargez les vôtres directement.
15. Vérifiez vos informations, puis « **Valider** » ou « **Modifier** » au besoin.
16. Cliquez sur « **Procéder au paiement** ».
17. Choisissez votre option de paiement, suivez les instructions, puis cliquez sur « **Payer** ». Vous recevrez un SMS et un mail de confirmation de votre paiement et votre facture vous sera présentée.
18. L'Administration s'assure de la conformité de votre dossier et vous délivre votre Fiche Circuit (FUE) dans un délai de 72 heures.

Scannez ici



Si vous avez des questions appelez nous aux numéros :
+241 062 70 76 86 / +241 074 70 76 86